

Vous êtes membre de la CVCI, mais êtes-vous déjà « Promoteur » ?

Si une entreprise adhère à la CVCI suite à votre recommandation, votre entreprise en bénéficie aussi. En devenant « Promoteur », vous obtenez une réduction sur votre cotisation l'année suivante.

Les entreprises décident d'adhérer à la CVCI pour différentes raisons – pas toujours les mêmes d'ailleurs –, mais toutes le font parce qu'elles y trouvent leur intérêt. Nos membres savent ainsi mieux que personne qui, dans leur réseau, pourrait être intéressé par les services, formations et informations proposés.

En septembre dernier, suite à la recommandation de l'entreprise Qualibroker, Bertrand Fournier – CEO de Silicom Group et d'Exel Informatique – a ainsi décidé d'adhérer à la CVCI. « Mon choix a été motivé par trois raisons principales, résume le chef d'entreprise.

Notre groupe se développe au niveau romand, avec aujourd'hui presque la moitié de ses collaborateurs dans le canton de Vaud; il était donc assez logique de rejoindre la Chambre «vaudoise». Nous étions déjà membre de la Chambre de commerce du Valais, et j'ai donc tout de suite cerné l'intérêt de ce prolongement. Finalement, c'est un tout qui m'a paru utile: les informations produites et diffusées par la CVCI, sur la conjoncture, les mesures liées au Covid, l'actualité politique, mais aussi les événements proposés aux membres, avec du réseautage et des thématiques actuelles.»

Dans le cas précis, il n'a donc pas été compliqué pour Qualibroker de convaincre Bertrand Fournier des avantages d'une adhésion. Et comme ce parrainage a bien été annoncé, Qualibroker profitera l'an prochain des avantages d'être « Promoteur ». Si rejoindre ce programme est impossible rétroactivement, tout

membre de la CVCI peut en profiter dans les mois qui viennent, s'il amène une nouvelle entreprise à adhérer, en le signalant sur le moment (voir conditions précises sur www.cvci.ch/fr/programme-promoteurs).

« Trouver des partenaires locaux avec qui échanger sur des problèmes communs, mais aussi sur des solutions, est vraiment un plus et c'est ce qu'offre une chambre de commerce, souligne Bertrand Fournier. Dans le même esprit, nous offrons parfois de l'aide à des start up qui démarrent et nous appartenons à la plateforme d'innovation The Ark, en Valais.»

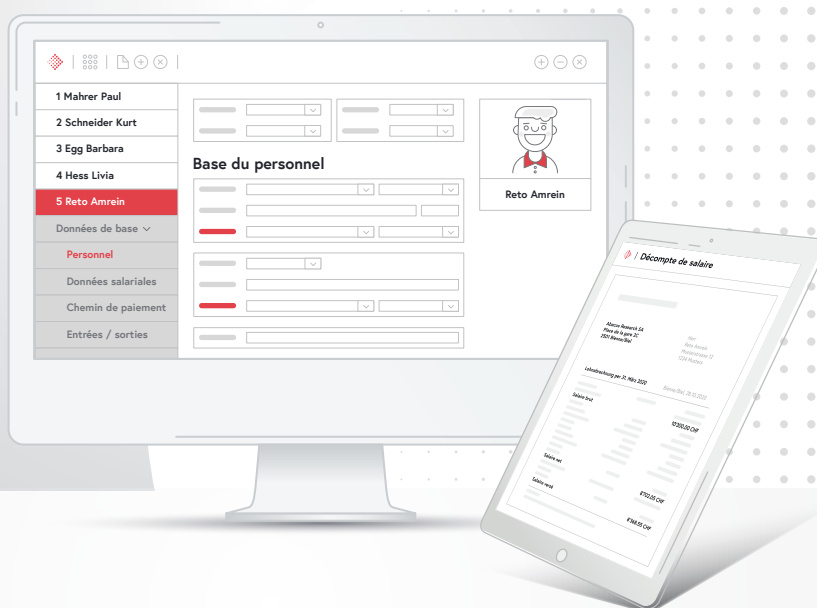
www.cvci.ch/fr/programme-promoteurs



TEXTE FANNY OBERSON
FANNY.OBERSON@CVCI.CH

Gestion des salaires et des RH

La référence suisse des logiciels de gestion du personnel



Plus d'informations sur:
abacus.ch/salaires

